

Paris, le 2^{er} août 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif de circulation mis en place à l'occasion des épreuves de cyclisme sur route « course en ligne » (hommes et femmes) des Jeux Olympiques de Paris le 3 et le 4 août 2024

Dans le cadre des épreuves de cyclisme sur route des Jeux Olympiques de Paris « course en ligne », disputées par les hommes le 3 août et par les femmes le 4 août, un dispositif spécifique de circulation est mis en place par les services de la préfecture de Police (arrêtés n°2024-01138 et 2024-01139), la circulation routière risquant d'être fortement perturbée, au centre, à l'Est et au Nord de la capitale ainsi que dans les départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines, et de l'Essonne.

Il est vivement recommandé aux riverains qui auraient besoin sur ces journées de se déplacer en voiture d'anticiper ou retarder leur déplacement et aux automobilistes de contourner très largement le secteur pendant toute la durée de l'évènement. Pour anticiper vos trajets, consultez le [site Internet de la DiRIF](#), l'application mobile de Sytadin, service d'informations en temps réel du trafic routier, et les applications de guidage routier.

L'épreuve masculine de 273 km se déroulera le samedi 3 août de 11h à 18h15, l'épreuve féminine de 158 km se déroulera le dimanche 4 août de 14h à 18h45.

Le 3 août, les participants s'élanceront du Pont d'Iéna et suivront l'itinéraire Quai Jacques Chirac, Quai Anatole France, Boulevard Saint-Michel, Rue Gay-Lussac, Place d'Italie vers la D906 à Montrouge, la D50 sur les communes de Malakoff, Vanves, Issy-les-Moulineaux puis la D989 à Meudon, le D181 à Chaville, D10 à Viroflay, Versailles, D321 à Le Chesnay Rocquencourt, La Celle-Saint-Cloud, Bougival, Croissy-sur-Seine, D121 à Le Vésinet, D186 à Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye, D98 Saint-Nom-la-Bretèche, D307 à Feucherolles, Mareil-sur-Mauldre, D191 à Beynes, D11 et D76, Méré, D13, D191, Les Mesnuls, les Bréviaires, Saint-Rémy L'Honoré, D34, Neauphle-le-Vieux, Villiers Saint-Frédéric, Saint-Germain de-la-Grange, D119, Grignon, D30, D307, D74, Chavenay, D97, Villerepeux, D12, Fontenay-le-Fleury, D127, Montigny-Le Bretonneux, D36, Voisins le Bretonneux, D91, D13, Le Mesnil-Saint-Denis, D58, Lévis Saint-Nom, Les Essarts le-Roi, D73, Auffargis, D24, Abbaye des Vaux de Cernay, D91, Senlis, D149, D906, Choisel, D41, Boullay les-Troux, D938 ; Magny-Les-Hameaux, Châteaufort, D120, Les Loges en Josas, D117, Bièvres, D53, Chaville, D181 puis D989, D50, D906, Place d'Italie, Rue Gay-Lussac, Boulevard Saint-Michel, Avenue de l'Opéra, Rue des Martyrs puis 3 boucles (place Pigalle, Rue Lepic, Boulevard de la Villette, place Stalingrad, Avenue Jean-Jaurès, Boulevard Sérurier, rue Ménilmontant, Rue Oberkampf, rue du Faubourg du Temple, Boulevard de la Chapelle, Boulevard de Rochechouard), Rue Caulaincourt, Place de Clichy, Place Pigalle, Rue des Martyrs, Avenue de l'Opéra, Quai d'Orsay et une arrivée Pont d'Iéna.

Ce jour-là, plusieurs bretelles seront fermées, entre 8h et 20h : sur l'A12, la sortie vers le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines dans le sens Paris – Province, sur l'A86 la sortie 31 dans le sens intérieur, sur la RN12 la sortie 1 vers D53 dans le sens province – Paris, sur la N12 la sortie vers la D76 dans les deux



sens et la sortie vers D127 dans le sens Paris – province, sur la N13 la sortie vers D98 dans les deux sens, sur la N118 la sortie 2 vers D181 dans les deux sens. Les sorties du boulevard périphérique intérieur entre porte de Saint-Ouen et porte de Bagnole seront fermées entre 11h et 20h.

Le 4 août, les participantes s'élanceront de la Tour Eiffel et suivront l'itinéraire Quai Jacques Chirac, Quai Anatole France, Boulevard Saint-Michel, Rue Gay-Lussac, Place d'Italie vers la D906 à Montrouge, la D50 sur les communes de Malakoff, Vanves, Issy-les-Moulineaux puis la D989 à Meudon, le D181 à Chaville, D10 à Viroflay, Versailles, D938, Buc, D91, Guyancourt, Voisins-Le-Bretonneux, D13, Le Mesnil-Saint-Denis, D58, Lévis Saint-Nom, Les Essarts le-Roi, D73, Auffargis, D24, Abbaye des Vaux de Cernay, Gernay-La-Ville, D906, Choisel, Chevreuse, Saint-Rémy-lès-chevreaux, D938, Magny les-Hameaux, Châteaufort, Buc, D10, Versailles, Viroflay, Chaville, D181, Meudon, D989, Issy-les-Moulineaux, Vanves, D50, Malakoff, Montrouge, D906, Place d'Italie, Rue Gay-Lussac, Boulevard Saint-Michel, Avenue de l'Opéra, Rue des Martyrs puis 2 boucles (place Pigalle, Rue Lepic, Boulevard de la Villette, place Stalingrad, Avenue Jean-Jaurès, Boulevard Sérurier, rue Ménilmontant, Rue Oberkampf, rue du Faubourg du Temple, Boulevard de la Chapelle, Boulevard de Rochechouard), Rue Caulaincourt, Place de Clichy, Place Pigalle, Rue des Martyrs, Avenue de l'Opéra, Quai d'Orsay et une arrivée Trocadéro.

Ce jour-là, sur la N12, la sortie 3 vers D938 sera fermée dans les deux sens tout comme sur la N118, la sortie 2 vers D181. Les sorties du boulevard périphérique intérieur entre porte de Saint-Ouen et porte de Bagnole seront fermées entre 11h et 20h.

Pour la sécurité des athlètes, des barrières seront installées tout le long du parcours de la course en zone urbaine et aux intersections en zone rurale. Ces barrières seront installées progressivement par l'organisateur à compter de 5h avant le début de course et refermées 3h avant le lancement de celle-ci. Le trajet de course ne pourra dès lors plus être emprunté. Des points de cisaillement sont prévus pour permettre la traversée du parcours de la course par les piétons, sur autorisation des forces de l'ordre. Les points de traverse piétonne sont situés tous les 200 à 300 mètres en ville.

Un périmètre d'interdiction de circulation (périmètre rouge) autour des trajets des épreuves sera mis en place 3 heures avant le début de chaque course. (annexes 2 et 4). Les accès ne pourront se faire que très exceptionnellement, en cas de motif justifié exposé au barrage de police, sans pass jeux. Ces courses sont mouvantes, le dispositif sera libéré progressivement après le passage du dernier concurrent, le démontage du barriérage intervenant dans les deux heures suivant le dernier passage.

Par ailleurs, les communes situées au sein des boucles dessinées par les courses seront également impactées même si elles ne sont pas traversées par la course.

Le 3 août de 8h à 20h30 et le 4 août de 11h à 21h, tout rassemblement non déclaré autour du parcours de l'épreuve est interdit, de même que le port et le transport d'arme et d'arme par destination, d'articles pyrotechniques, de substances ou mélanges dangereux, inflammables ou corrosifs, d'équipements de protection non légitimes.

Retrouvez toutes les informations relatives au cyclisme sur route sur le site de l'organisateur Paris 2024 <https://olympics.com/fr/paris-2024/sports/cyclisme-sur-route>



POUR ALLER PLUS LOIN



Retrouvez l'ensemble des documents, cartes et informations sur le site [securite-jeux2024](https://securite-jeux2024.gouv.fr) de la préfecture de Police



Consultez la FAQ de la ville de Paris sur les périmètres et les accès



Découvrez la carte interactive du Ministère des transports afin d'anticiper les déplacements sur route et dans les transports en commun



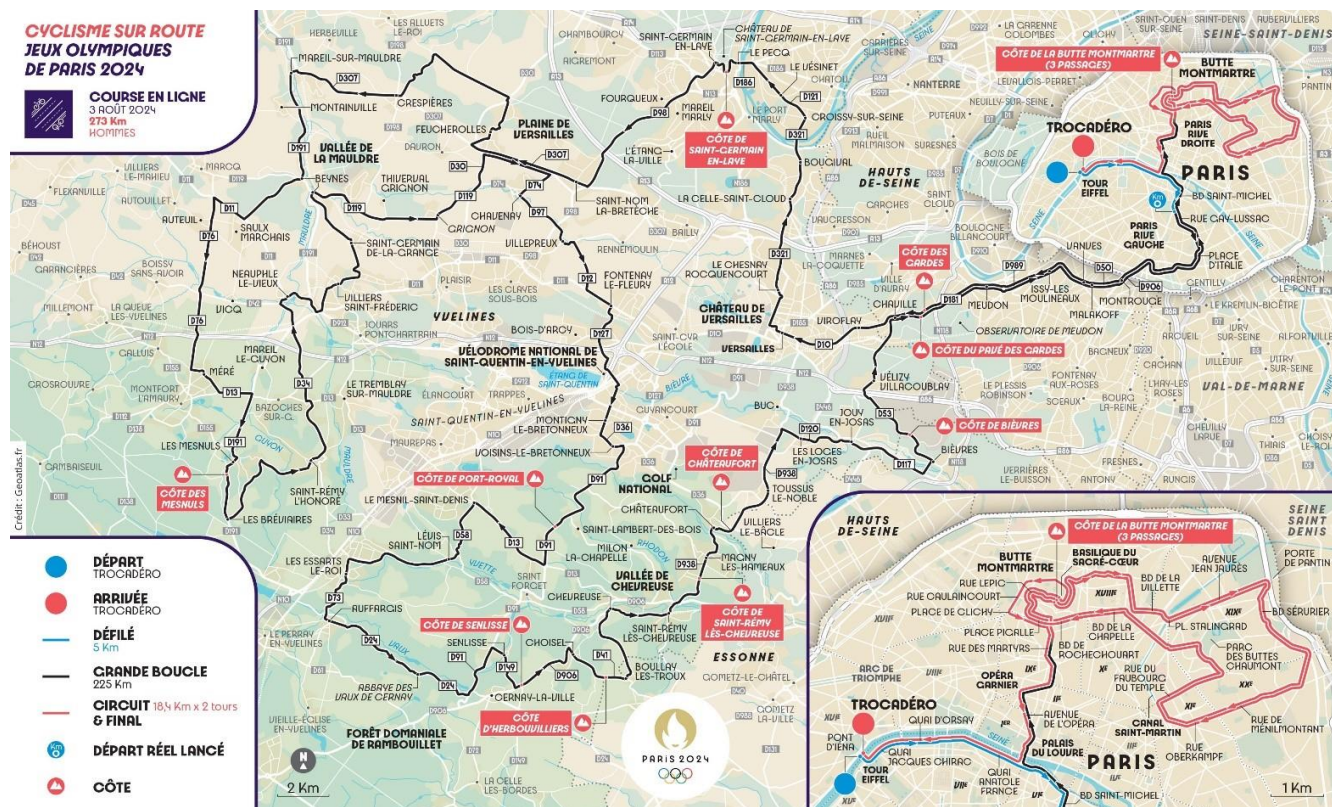
Retrouvez également la carte des phases des montages sur les quais hauts, quais bas sur le site de Paris 2024

Contact presse

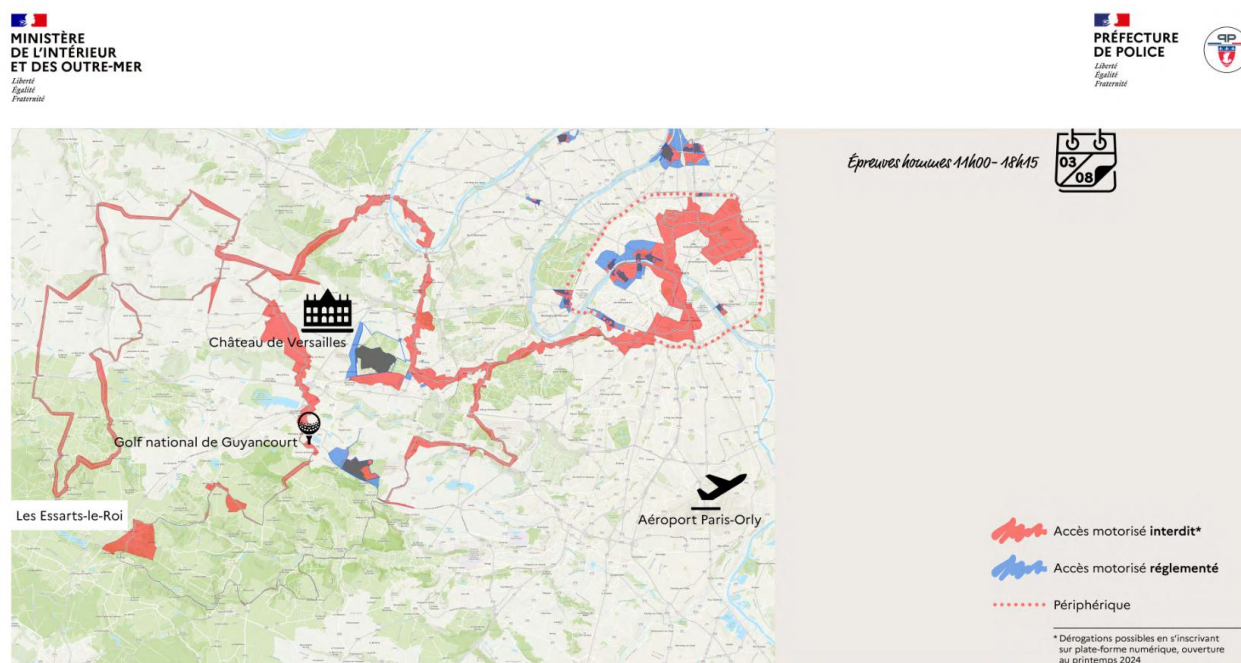
Mél : ppcom@interieur.gouv.fr



Annexe 1 : parcours course 3 août 2024



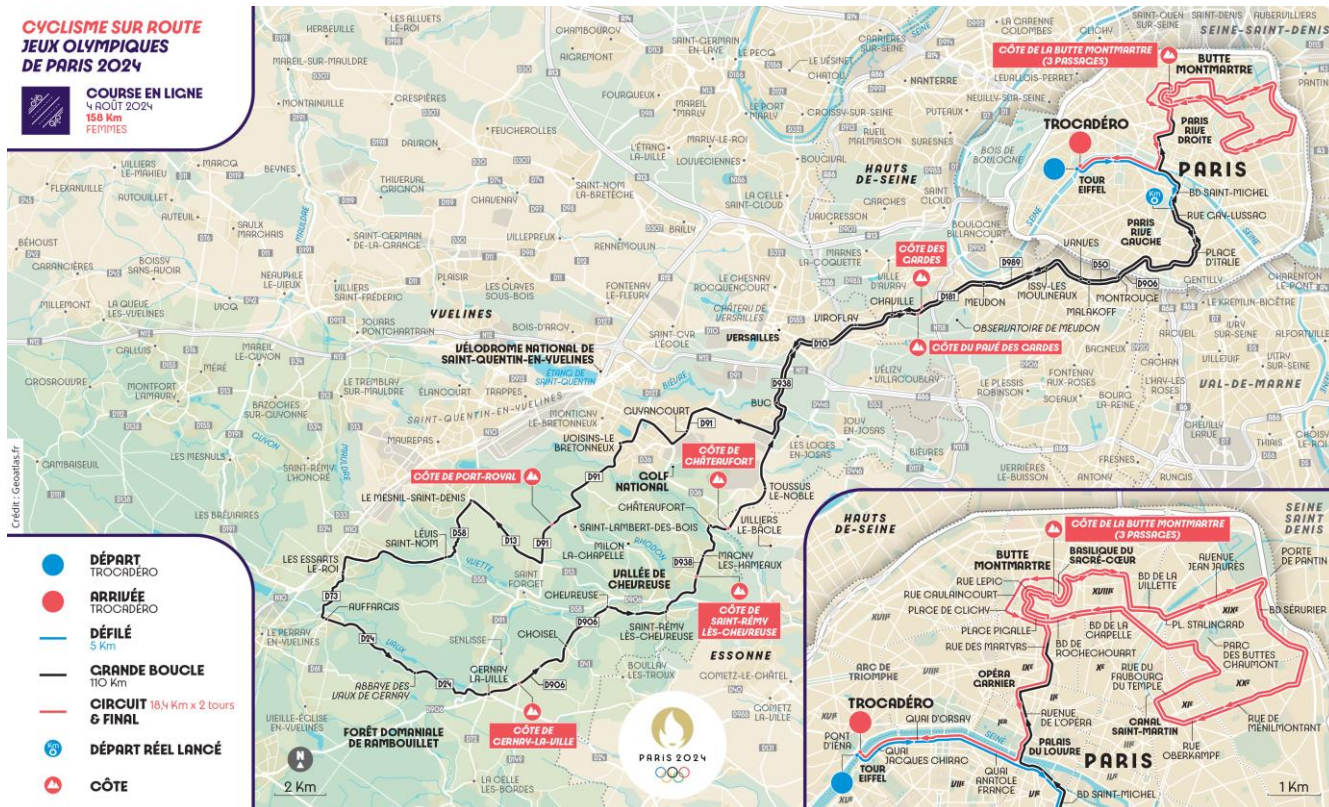
Annexe 2 : périmètre course 3 août 2024



Cyclisme | Course en ligne | Vue Île-de France



Annexe 3 : parcours course 4 août 2024



Annexe 4 : périmètre course 4 août 2024

